Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet:

Extension ALSH - Restaurant Scolaire **Choix Entreprises**

N° AD-2024-10-10-20

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville - 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

ANNULE ET REMPLACE ARRETE AD-2024-09-02-17 SUITE ERREUR MATERIELLE

Le Maire de la commune de LESPIGNAN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la mise en concurrence.

Considérant la CAO d'ouverture des plis du 24 juin 2024 et la décision de négocier avec les entreprises pour les lots 01 à 13, Considérant la CAO d'attribution en date du 19 juillet et le rapport d'analyse des offres de la maitrise d'œuvre,

Considérant qu'il est prévu au budget 2024 les travaux d'Extension de l'ALSH et du Restaurant Scolaire.

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider les propositions et retenir les Entreprises suivantes:

Lot 02: Gros Œuvre

Entreprise MAUREL

pour un montant de 333 577.85 € HT

Lot 03 - Etanchéité

SEM

pour un montant de 39 499,23 € HT

Lot 04 - Façades

CATALA

pour un montant de 17 250,00 € HT

Lot 05 - Serrurerie

SOMAHU

pour un montant de 13 359,18 € HT

Lot 06 - Menuiseries Extérieures

MECASOUD

pour un montant de 71 796,00 € HT

Lot 07 - Menuiseries Intérieures

BH AGENCEMENT

pour un montant de 17 943,00 € HT

Envoyé en préfecture le 10/10/2024 Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le

ID: 034-213401359-20241010-4D2024_10_10_20-AR

Lot 08 - Cloisons Doublages Faux Plafonds

FBP pour un montant de 43 022,00 € HT

Lot 09 - Revêtement de sols

REINAUDO pour un montant de 66 529,09 € HT

Lot 10 - Peinture

PROJET PEINTURE pour un montant de 13 850,70 € HT

Lot 11 - CVC - Plomberie

BANCO RECSACLIM pour un montant de 141 965,91 € HT

Lot 12 - Courant Fort - Courant Faible

VIGIPOLE pour un montant de 37 011,23 € HT

Lot 13 - Photovoltaïque

K HELIOS pour un montant de 62 696,48 € HT

Montant total des lots 02 à 13 - 858 230.67 € HT

Lot 01 - Démolition

Validé par décision N° AD-2024-07-01-11 en date du 1/07/2024 MICKA TP Pour un montant de 34 992,13 € HT

Montant total de l'opération - 893 222.80 € HT

ARTICLE 2 - La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

1 N OCT. 2024 Publié le

ID: 034-213401359-20241010-AD2024_10_10_20-AR

Fait à LESPIGNAN, le 10 octobre 2024

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture De l'Hérault le Et publication ou notification

Du Le Mair4: 0CT